

« C'est la Banque centrale européenne qui décide de tout, et la Banque de France ne fait qu'appliquer. » **FAUX !**

Dans la zone euro, la politique monétaire est conduite par l'Eurosystème : la Banque centrale européenne (BCE) + les banques centrales nationales des pays qui ont l'euro.

La Banque de France fait donc partie de l'instance qui décide. Le gouverneur de la Banque de France siège au Conseil des gouverneurs de la BCE, là où sont prises les décisions de politique monétaire. Il apporte son analyse et pèse dans les décisions. Décisions qui sont ensuite mises en œuvre dans chaque pays, par les banques centrales nationales. C'est une politique monétaire unique, exécutée de façon décentralisée.

MAIS...
L'EUROSYSTÈME,
ÇA SERT À QUOI
AU JUSTE ?

C'est l'autorité monétaire de la zone euro. Sa mission principale : garder les prix stables. Concrètement, l'objectif est une inflation autour de 2% à moyen terme. Pour ce faire, il agit principalement au niveau européen par trois leviers : les taux directeurs, les prêts (refinancement) aux banques et, selon les périodes, les achats ou ventes de titres.

En complément, au niveau national, elles garantissent le bon fonctionnement de l'euro au quotidien : émettre les billets, gérer les réserves de change et veiller au bon fonctionnement des systèmes de paiement.

QUI FAIT QUOI ?

Qui décide des taux ?

Le Conseil des gouverneurs de la BCE

La Banque de France compte dans la décision ?

Oui : son gouverneur fait partie du Conseil des gouverneurs

Pourquoi avoir une politique monétaire harmonisée ?

Pour garder les prix stables (inflation 2% à moyen terme)

Quel impact sur le budget de la France ?

Aucun. L'Eurosystème fait la politique monétaire, pas la politique budgétaire nationale